

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La Ville en guerre contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne !

Selon la Fondation Abbé-Pierre, sur un parc d'environ 35 millions d'habitations, environ 600 000 logements sont considérés comme indigne ! La plupart étant loués par des marchands de sommeil !

Notre commune n'est malheureusement pas épargnée par ces pratiques inhumaines. Comme vous avez pu le constater, l'immeuble situé au 72 rue de Paris en fait partie. Le propriétaire qui avait « omis » d'assurer son bien, continuait à réclamer les loyers à ses locataires alors que ceux-ci étaient relogés par la Commune. Suite à une fuite d'eau, le plafond s'est effondré, révélant une insalubrité absolue et un risque accru d'effondrement du bâtiment. La Ville a immédiatement pris un arrêté de mise en péril et a interdit l'accès au bâtiment. En octobre, la Mairie a également porté plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. Une procédure est en cours envers le propriétaire.

Que fait l'État ?

Malgré l'aspect moral qui est plus que condamnable envers ces propriétaires dénués de toute humanité, la Municipalité se retrouve seule et dépourvue, n'ayant qu'un rôle de pansement sans aide efficace des pouvoirs publics.

L'État, lui, propose la loi ELAN selon Julien Denormandie, secrétaire d'État à la cohésion des territoires : « Nous appliquerons aux marchands de sommeil les mêmes sanctions que pour les trafiquants de drogue : présomption de revenu, amendes plus nombreuses tant qu'ils n'exécutent pas les travaux nécessaires, confiscation des biens, impossibilité d'achat pendant dix ans de nouveaux immeubles ».

Un réel problème de fond

Malheureusement les marchands de sommeil ont encore de beaux jours devant eux. Ils se substituent à l'État, pointant un manque significatif de logements, sans compter les difficultés et les prix exorbitants rencontrés par les citoyens dans leurs démarches pour louer dans le secteur privé.

Avoir un logement décent est un droit !

Alain Lorand
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Saint-Brice unie...

Les échanges avec les habitants traduisent que trop souvent, nous regardons notre ville en nous disant que les services publics pourraient être mieux organisés, les deniers publics mieux utilisés, les habitants associés aux décisions, les rues plus propres, les trottoirs, les chaussées mieux entretenues, les incivilités dans l'espace public mieux sanctionnées, les pratiques associatives, artistiques et sportives mieux encouragées, les espaces verts plus ouverts sur la ville, la collecte et la gestion de nos déchets ménagers mieux pensées.

Faire **plus encore**, fidèles à ce que doit être Saint-Brice. Le travail à accomplir est lourd mais passionnant. Il faut repenser la gouvernance de notre commune, proposer des orientations nouvelles, s'appuyer sur toutes les forces vives : jeunes, salariés, commerçants, entrepreneurs, fonctionnaires, artistes, parents, retraités. Les Saint-Briciens veulent davantage faire entendre leur voix et reprendre pleinement les clés de leur destin. Saint-Brice ne peut pas rester en retrait, par rapport à « Plaine Vallée » et les villes voisines, prisonnière des petits arrangements politiques d'une majorité totalement désunie. Trop de temps a été perdu.

Notre rassemblement « Bien Vivre à Saint-Brice » veut instaurer un vrai renouvellement démocratique, valoriser les expériences, les initiatives. Tout n'a pas été tenté à Saint-Brice en matière de propreté, sécurité, numérique, qualité des services publics et mobilité. La réalité hélas est tout autre : en attestent les mauvaises décisions de cette majorité qui hypothèquent dangereusement l'avenir (les constructions scandaleuses, le centre ville moribond, des commerces qui peinent à vivre...).

Les Saint-Briciens, premiers acteurs de leur ville, ont une vision éclairée en matière de services publics qui doivent être mieux adaptés aux préoccupations et rythmes de la vie quotidienne. Notre commune a un réel besoin de responsables capables de concevoir les politiques de demain pour préparer l'avenir. **Aujourd'hui, se décide demain.**

Saint-Brice doit retrouver ce second souffle pour devenir une ville dynamique, créative et accueillante.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

La rentrée

À l'heure où nos enfants reprennent le chemin des classes après une première période de congés, nous ne pouvons que féliciter la qualité et l'implication de l'ensemble des enseignants, des Atsems et animateurs. La mobilisation des parents dans le cadre des élections de Parents d'Élèves démontre que l'école est, et doit rester, une priorité pour notre municipalité. Les perturbations générées lors du précédent quinquennat avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sont maintenant derrière nous. Nous pensons qu'il est nécessaire de reprendre un virage dynamique et de recalibrer les moyens mis à disposition (humains, numériques, extra-scolaires...).

ET LA SÉCURITÉ

« Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice » souhaite par ailleurs qu'une forte rupture soit envisagée concernant la sécurisation et la protection de nos écoles. Certes, les grands axes du plan Vigipirate au niveau des accès aux enceintes des établissements sont appliqués mais force est de constater que nos policiers municipaux, qui ne comptent plus leurs heures, ne peuvent être présents sur les 9 établissements en même temps en plus de leurs missions quotidiennes. Car en effet, leur rôle ne se limite pas à cela et rappelons-nous qu'en dépit des efforts réalisés, nous n'avons pas pu conserver le poste de police des Vergers suite au redécoupage des circonscriptions.

Sans vouloir tout réinventer, nous pouvons constater que les moyens chez nos voisins de taille similaire sont différents et plus conséquents. Par exemple, l'appui d'Agents de Surveillance de la Voie Publique serait un complément immédiat et libérerait du temps à la police municipale pour ses missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publique. La prévention s'avère parfois insuffisante et doit parfois évoluer vers des sanctions.

À l'heure où Saint-Brice s'apprête à accueillir de nouveaux habitants, une véritable stratégie doit s'engager sur les moyens à mettre en œuvre. Nous devons nous assurer que la vidéosurveillance soit en adéquation pour une couverture maximale de la ville, faire en sorte que nos effectifs de police municipale n'évoluent pas de façon inversement proportionnelle à la population et aux besoins, et faire en sorte de la doter d'équipements optimisés.

Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)